

Association Mémoire des Sexualités
52 rue d'Aix, 13001 Marseille
tel/fax:04.91.91.46.86

Marseille, le 27 mars 2001

Lettre aux associations d'anciens combattants

Monsieur le Président,

Depuis cinq ans maintenant, nous sommes présents à la Journée du Souvenir du dernier dimanche d'avril. Cette année encore, nous serons là dans la dignité samedi du 29 avril.

Entre 1933 et 1943, les lesbiennes et les homosexuels d'Europe ont été persécutés et déportés massivement par les nazis et leurs alliés principalement sur le territoire du III^{ème} Reich, dont l'Alsace et la Moselle.

Des dizaines de milliers d'Européens homosexuel/les (aucun historien ne s'est penché sérieusement sur leur estimation) ont été raflés, torturés, expulsés ou envoyés en camp, dont des français, et dont certains demandent encore justice. de concentration au titre du paragraphe 175 du code pénal allemand. Des politiques de purification qui se sont multipliées en Europe sous l'influence des nazis, un grand nombre d'entre elles/eux en sont morts.

Très rares sont les pays d'Europe qui ont affirmé haut et fort leurs regrets pour cette persécution spécifique dans cette haine générale d'avoir mis en place ces mesures de répression.

Et pourtant les homosexuels faisaient partie des mortels captifs des camps, parmi les opposants politiques, les juifs, les tsiganes, les artistes et tant d'autres qui haïssaient l'ordre nouveau.

Depuis septembre 2000, des centaines de personnes ont signé un texte qui rappelle que dans de nombreuses régions la communauté homosexuelle souhaite se souvenir.

Par ce texte, elles demandent que les homosexuel/les soient associé/es à la cérémonie commune de la Journée Nationale du Souvenir, afin que lors des discours de mémoire et des dépôts de gerbes, les victimes homosexuelles du nazisme ne seront pas omises, invisibles, oubliées, niées.

Elles demandent aussi que des représentants des homosexuel/les puissent être officiellement présents, chaque année, à cette cérémonie.

A Marseille, nous avons eu l'occasion d'expliquer notre satisfaction que, lors de l'absoute en 1999 et 2000, la déportation des homosexuels ait été mentionnée. Nous avons eu aussi l'occasion d'exprimer notre tristesse pour la faible place qui nous était donnée lors de ces cérémonies. Notre présence est à peine tolérée par la police, nous n'avons le droit de déposer des fleurs qu'après la cérémonie et ces fleurs sont systématiquement enlevées peu après, pour ne laisser place qu'aux gerbes officielles et aux bouquets de fleurs déposées par les enfants des écoles.

Nous souhaitons vous rencontrer pour préparer au mieux notre présence le 29 avril.

Veuillez croire, monsieur le président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Christian de Leusse, président

Monsieur Tardivel, FNDIR, 8 rue Sainte, 13001 Marseille
Monsieur Guedon, ADIRP, 4 rue de la République, 13001 Marseille
Monsieur Dreyfus, URDIF, 77 rue Grignan, 13007 Marseille
Monsieur Igor Vassilieff, aumônier, 1A Impasse du Presbytère, 13007 Marseille
Monsieur Michel Fabre, Directeur de l'ONAC,
47 Cours Pierre Puget 13007
Monsieur Lefranc, Directeur de Cabinet du Préfet des BdR
Hôtel de la Préfecture, Place Felix Barret, 13006
Monsieur Moscati, Adjoint aux Affaires Militaires et aux Anciens Combattants
Hôtel de Ville de Marseille

POUR NE PAS OUBLIER

"C'est peut-être en cela être homosexuel encore aujourd'hui,
savoir qu'on est lié à un génocide pour lequel nulle réparation n'est prévue"
Guy Hocquenghem

**Vous êtes cordialement invités à vous rassembler
pour la Mémoire des Homosexuel-le-s déporté-e-s**

**Dimanche 29 avril 2001
Journée du Souvenir
au
Monument de la Déportation
à Marseille
(derrière l' Hôtel de Ville)
à 9 h 45**

Tenue correcte et triangle rose
Vous pourrez déposer des fleurs sur le Monument après la cérémonie.

Votre présence lors de la cérémonie sera une pierre à l'édifice.
L'Europe des libertés ne peut se construire sans reconnaître
tous les crimes d'un passé qu'elle voudrait à jamais aboli.

Association Mémoire des Sexualités-Marseille